

Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung
Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter
Band: 42 (1964)
Heft: 1

Artikel: Un nouveau service social pour les personnes âgées à Fribourg
Autor: Vermot, Victor
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-722256>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vergent: la vieillesse doit être réintégrée dans une «durée de l'homme» dont chaque étape a son sens, et c'est dès notre adolescence que nous choisissons notre vieillesse.

Ce livre est d'un apport précieux et de grande valeur pour l'exposé des problèmes actuels de la vieillesse. C'est pour nous tous d'un intérêt particulier de voir comment ces questions sont traitées par des auteurs français. Leur point de vue est original et réaliste. Ce livre exprime des idées nouvelles et souvent étonnantes. Il mériterait une plus grande propagation, non seulement auprès des lecteurs de langue française, mais pourrait être également instructif et de grande utilité pour nous en Suisse alémanique.

A. L. V.

Un nouveau service social pour les personnes âgées à Fribourg

A la suite d'un exposé du Dr J. L. Villa, Chef de la Clinique gériatrique de Céry, donné en 1963 à une assemblée générale du Cartel romand d'Hygiène sociale et morale sur «le problème des soins aux vieillards et de leur hospitalisation», un groupe de personnalités fribourgeoises s'intéressant à cette importante question ont décidé de mettre en commun leurs efforts en faveur des personnes âgées dans l'esprit du conférencier lausannois.

En effet, le Dr Villa, après avoir énuméré les diverses formes d'aide aux vieillards, les présenta par ordre d'importance et d'urgence. Il indiqua nettement qu'avant de construire des homes ou des blocs locatifs, il fallait organiser un service social spécialisé pour les aider à demeurer le plus longtemps possible dans leur milieu de vie ou pour les préparer à un changement ou à une hospitalisation, afin de leur éviter un choc souvent préjudiciable. Plusieurs membres du Comité de district de la Fondation «Pour la Vieillesse», Ville de Fribourg et Sarine-Campagne, des responsables de l'Office d'Assistance familiale qui assure depuis plusieurs années déjà un service d'aide familiale aux vieillards, des représentants de la Croix-Rouge, des Oeuvres privées catholiques et réformées, se rassemblèrent en automne 1963 et décidèrent la création d'un bureau qui coordonnerait les activités existantes et qui susciterait des actions nouvelles. Madame Germaine Quartenoud en fut nommée responsable, et le service, patronné par le

Comité de la Fondation «Pour la Vieillesse» de la Ville de Fribourg et de la Campagne environnante qui en assure en grande partie les frais, commença à fonctionner au début de décembre 1963. Il est installé dans le même local que le Secours suisse d'Hiver; les réceptions ont lieu les mercredis et vendredis de 14.30 h. à 16.00 h.

Le programme d'activité du bureau très vaste et de longue durée ne sera réalisé que peu à peu. Une première étape pour l'année 1963—1964 a été fixée.

Tout d'abord, on a voulu se renseigner. Un bureau semblable fonctionne à Berne; on l'a visité avec intérêt. On aurait souhaité en trouver un en Suisse romande, mais, à notre connaissance, il n'existe pas encore.

La première tâche qui incombe au nouveau service est la *réception*. Les vieillards sont accueillis avec discrétion et amabilité, ils peuvent exposer leurs difficultés, ils sont en droit d'être compris et rassurés. La responsable, qui est habituée à un travail social, s'offre à faire à leur place des démarches auprès des autorités, à établir un budget ou calculer une rente; c'est un service d'assistance sociale.

Il se double d'un *service de visite à domicile*. Une autre responsable se rend chez les personnes âgées qui ont manifesté le désir qu'on vienne à elles parce qu'elles ne peuvent se déplacer que très difficilement. S'il s'agit de démarches à faire, le bureau alors s'en charge. S'il s'agit d'une action de longue durée, la responsable des visites désigne une collaboratrice qui s'engage à visiter régulièrement la personne âgée et qui n'a pas d'autre tâche afin qu'elle puisse s'y consacrer à fond. Quand il s'agit de visites d'amitié, elle fait appel à des jeunes filles, appelées les «Louises» ou les «Louisettes», suivant leur âge, qui vont, chaque semaine, apporter un peu de leur jeunesse et beaucoup de bonté; elles rendent service en faisant de la lecture, en écrivant une lettre, en mettant discrètement de l'ordre auprès de leur «grand-mère». Ces visites régulières ont le grand avantage de rassurer les personnes âgées qui les réclament et de renseigner le bureau sur toute aggravation éventuelle de la situation des vieillards isolés.

Le troisième *service* est celui de *l'infirmière-visiteuse* qui se rend auprès des vieillards ayant besoin de soins. On peut souvent ainsi leur épargner une hospitalisation ou la retarder. Ce service ainsi que le suivant est assuré gratuitement par l'Office d'Assistance familiale de Fribourg.

Le suivant est le *service d'aide-familiale*. Il est indispensable d'avoir recours à lui pour assurer l'hygiène, les soins de propreté et l'ordre, pour veiller à la nourriture et à l'ameublement des vieillards handicapés par leur grand âge ou leur état de santé déficient. Une aide familiale spécialisée est à disposition.

Le *service de placement* en home ou en hôpital est assuré par le bureau qui s'est renseigné sur les conditions d'admission et les prix de pension des différentes institutions du canton et d'ailleurs. Le service à domicile prépare les vieillards à l'éventualité d'un changement et les conduit même dans leur nouvelle résidence pour faciliter la transition. Quand il s'agit d'une hospitalisation, le service régulier des visites n'est pas interrompu.

Le bureau s'est adjoint une participation au *vestiaire* de Caritas, situé dans le même immeuble. Il n'a pas encore réalisé le *service de blanchisserie* qui sera assuré par des collaboratrices bénévoles dès qu'on aura trouvé un séchoir assez vaste en ville.

Il faut en dire autant du *service de cantine* qui sera confié à un restaurant voulant bien livrer à domicile au moins le repas de midi. Une enquête est commencée qui doit révéler le nombre de vieillards désirant en bénéficier.

Le *service des loisirs* lui aussi n'est pas encore sur pied. On est en pourparlers avec deux institutions qui mettraient volontiers des locaux à disposition où les personnes âgées se rencontreraient pour parler, pour jouer ou pour bricoler, mais on aimerait que des responsables puissent assurer des heures de présence régulière pour l'accueil et le bon ordre.

Jusqu'ici tous les services existants n'ont pas fonctionné en plein. Il se trouve qu'aucune aide-familiale ou infirmière n'a été demandée, mais c'est un hasard sans doute. Le service d'assistance sociale a été vingt-deux fois mis à contribution; celui des visites de trente-cinq à quarante fois et celui du placement ou de logement n'a malheureusement pas pu répondre favorablement aux demandes nombreuses d'appartements ou de chambres à louer.

Le premier appel téléphonique à l'ouverture du bureau a été celui d'une grand-mère seule désirant une personne pour l'aider à envoyer un duvet à l'un de ses parents habitant Zurich, et une des dernières réalisations a fourni des meubles, après avoir trouvé une chambre, à une dame qui a cru bien faire, à la mort de son mari, de quitter son appartement, vendre ses meubles pour se retirer dans un home dont elle n'a pu supporter l'ambiance communautaire. Elle est actuellement dans «ses» nouveaux meubles

fournis en grande partie par des donateurs et déménagés par des jeunes gens alertés par le bureau.

Il est prématuré de préciser dans quelle mesure tel ou tel service dont on vient de parler correspond à une nécessité et si effectivement les vieillards auront recours à lui, en assez grand nombre pour justifier son maintien. Dans ce domaine, on est obligé d'innover, et seule l'expérience dira si on a vu juste. On doit constater cependant que le service d'assistance sociale s'est révélé d'emblée très utile. On a remarqué dès le début que les vieillards avaient besoin d'être rassurés et de sentir auprès d'eux le soutien de personnes qui les écoutent, les comprennent et les aiment.

Le service fribourgeois d'aide aux personnes âgées ne s'arrêtera pas à cette première étape. Il va poursuivre son action en trouvant des immeubles divers destinés à accueillir les vieillards. Il songe à acquérir, en ville même, un bâtiment comprenant de petits logements pour les mettre à disposition des couples qui ne peuvent rester plus longtemps dans leur ancien appartement. Il songe à bâtir plus tard, quand l'opinion publique sera suffisamment sensibilisée à ce problème, un home comprenant trois sections, une pour des couples, une pour les messieurs seuls et une pour les dames seules, avec un restaurant dans l'immeuble. La difficulté est de trouver, non loin du centre de la ville, un terrain à un prix abordable!!! Il prendra contact avec les gérances ou les associations qui construisent des logements à loyer modeste pour qu'on réserve aux vieillards des petits appartements.

Le nombre croissant des personnes âgées, et parmi celles-ci des personnes souffrant de troubles dus à la sénilité, obligera de créer, en annexe à un établissement hospitalier, un pavillon pour les y recevoir en vue d'une observation ou d'un traitement de plus longue durée, avant de les rendre à leur milieu de vie ou de les confier à un home. C'est la troisième étape qu'on envisage dans un avenir plus lointain.

En face de ce programme vaste et complexe, mais combien attachant, l'équipe de Fribourg se met au travail modestement; elle a cependant conscience de rendre ainsi aux personnes atteintes par les soucis de la vieillesse le calme et la tranquillité indispensables, ce qu'un auteur français a appelé très justement «la paix du soir».

Victor Vermot

membre de la section fribourgeoise
de la Fondation «Pour la Vieillesse».